

Déclaration liminaire Sud éducation & Sud Recherche - Solidaires

Mardi 14 octobre, le gouvernement présentait le projet de loi de finances 2026 et celui de la sécurité sociale. C'est un budget d'austérité qui va frapper les salariées et salariés - et en premier lieu les agentes et agents publics -, les précaires et les malades ; un budget qui fera augmenter les inégalités, les injustices et la pauvreté ; un budget qui une fois de plus tourne le dos à une urgente et indispensable justice fiscale, sociale et environnementale

Malgré leurs déclarations, le gouvernement et le ministère s'attaquent une nouvelle fois à l'Enseignement supérieur et la recherche, à ses personnels comme aux étudiantes et étudiants. Si dans sa communication officielle le ministre met en avant les 600 millions supplémentaires sur l'ensemble de la mission interministérielle de la recherche et l'enseignement supérieur, c'est avant tout sur les programmes militaires, industriels et spatiaux que cet argent est fléché. Pour les programmes « Formations supérieures et recherches universitaires », « Vie étudiante » et « Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires » qui sont propres au périmètre ministériel, la réalité est tout autre : sur ces 3 programmes, « l'augmentation » est de 175 millions d'euros, soit une augmentation de 0,64%. Face à l'inflation (estimée à 1,3% pour 2026 dans le projet de loi de finance), cette somme signifie donc une baisse de budget en euros constants. À cela va s'ajouter le coût de mesures annoncées qui ne seront pas, ou seulement partiellement, financées comme l'augmentation du prélèvement du Compte d'affectation spéciale Pension. De fait, les 44 millions supplémentaires annoncés pour le programme Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires qui concerne, entre autres, l'ensemble des EPST, couvriraient à peine le coût de cette mesure pour le seul CNRS ! Et c'est donc principalement dans leurs fonds de roulement que les établissements d'enseignement supérieur et de recherche devront aller piocher le financement des mesures en matière de ressources humaines de la Loi de programmation de la recherche, que le Ministère prétend avoir sauvegardé.

Pour les étudiantes et étudiants, ce budget les enfonce toujours plus dans la précarité : avec 25,6 millions de crédits en moins, le gouvernement fait le choix de la précarité généralisée, renvoyant les étudiantes et étudiants aux banques alimentaires qui sont devenues la norme sur les campus. Le gouvernement fait par ailleurs le choix de la préférence nationale en privant près de 300 000 étudiantes et étudiants étrangers d'APL ; ce qui fait craindre une paupérisation massive et des conséquences dramatiques en termes d'accès au logement.

SUD éducation et SUD Recherche ont rencontré le Ministre Philippe Baptiste ce lundi 20 octobre et sans surprise, nous n'avons pu qu'acter des désaccords politiques majeurs avec les orientations libérales du gouvernement et ses choix budgétaires.

- L'an dernier, près de 80% des universités étaient en déficit provoquant des suppressions de postes et une dégradation des conditions de travail et de formation. Il y a pourtant un manque à gagner qui permettrait d'améliorer la situation de l'ESR : ce sont les 8 milliards de crédit d'impôt recherche que le gouvernement préfère donner chaque année en cadeau aux entreprises, et ce, quasiment sans aucun contrôle et avec une efficacité sans cesse remise en cause.

- Le ministre entend par ailleurs mener à bien sa loi de « modernisation et régulation » de l'ESR dans les prochaines semaines. Cette loi, à laquelle nombre d'organisations syndicales, dont Sud éducation et Sud Recherche, se sont opposées lors du CNESER de Juillet, fait la part belle à l'enseignement supérieur privé en fournissant à ces établissements un nouveau label de l'État leur conférant des prérogatives similaires à celles des établissements publics, alors même que les établissements d'enseignement

supérieur publics sont exsangues par manque de financement. Elle prolonge également l'expérimentation des établissements publics expérimentaux, afin de laisser le temps à chaque université de se transformer en Grand établissement ; et cela, sans faire de bilan réel et approfondi des conséquences de ces expérimentations, tant en termes d'atteintes à la représentation des personnels et des étudiantes et étudiants dans les instances et d'impact sur leurs conditions de travail et d'étude, qu'en termes de dérogations réglementaires possibles, entre autres sur les frais d'inscription.

- Le ministre a par ailleurs confirmé que les contrats d'objectifs, de moyens et de performance, les COMP100%, se généraliseraient dès l'an prochain, actant une autonomie accrue des établissements, et un désengagement de l'État à travers la contractualisation des moyens attribués et l'incitation à développer leurs ressources propres. Cette politique est un pas de plus dans le pilotage de la formation universitaire et de la recherche par des objectifs de performances, par l'évaluation permanente, et poursuit l'objectif libéral de construire un enseignement supérieur adéquationniste qui aligne les formations sur les besoins économiques.

Face à ces choix budgétaires, face à ces attaques contre le personnel et les étudiantes et étudiants, alors que les milliards coulent à flot pour le patronat et les ultra-riches, il est urgent de reprendre le chemin de la mobilisation. SUD éducation et SUD Recherche appellent les personnels de l'ESR à maintenir la pression pour porter leurs revendications par des actions dans les établissements, par l'organisation d'assemblées générales pour discuter des moyens de faire plier ce gouvernement, dans l'unité et par la grève.

Notre explication de vote sur les LDG mobilité

Sud éducation et Sud Recherche rappellent que ces LDG sont une des conséquences de la Loi de transformation de la fonction publique et des pertes de compétence des CAP que nous avons dénoncées. Comme précédemment nous voterons contre ces lignes directrices de gestion.

De fait, sur le fond ces lignes directrices affichent peut-être plein de bonnes intentions, mais on ne peut hélas que constater que jusqu'à présent elles n'ont pas amélioré la situation catastrophique de la mobilité au sein de ce ministère. Comme d'autres, on regrette que les bilans des LDG ne permettent pas de savoir si les priorités légales sont réellement mises en œuvre ; ces données sont pourtant essentielles si on souhaite améliorer les choses.

D'autre part, nous tenons à souligner que les CDI sont de plus en plus nombreuses dans nos établissements. Ils et elles devraient aussi relever de ces LDG... mais sont oubliés-es.